

repères

Maxime Ait KAKI

Les Etats du Maghreb face aux revendications berbères

Depuis une trentaine d'années, le mouvement berbériste connaît un nouvel essor au Maghreb. Il déborde aujourd'hui le cadre national pour devenir un phénomène à la fois transnational et international dans toute l'Afrique du Nord. Sa radicalisation ces dernières années, notamment en Algérie, va de pair avec les tentatives de récupération par les pouvoirs en place, par exemple au Maroc, et la structuration du mouvement dans la diaspora berbère, en particulier en France. Le cas de la Kabylie, qui est au bord de la rupture avec l'Etat central et trouve dans des institutions anciennes (les archs) une cohésion et une force nouvelles, n'interdit pas d'imaginer à terme un renversement de la donne géopolitique au Maghreb, où les Berbères représentent 18 millions d'individus. La question berbère place en tous cas les Etats maghrébins devant des choix cruciaux en matière d'identité, de culture et de légitimité démocratique, dont dépend largement l'avenir de la région.

Politique étrangère

L'irruption de l'islamisme en Algérie à la fin des années 1980 a très largement capté l'attention des spécialistes du Maghreb. La stigmatisation de ce phénomène, au demeurant savamment instrumentalisé par les pouvoirs en place, a réduit à néant les autres dynamiques politiques à l'œuvre dans cette région. Or, l'Algérie et le Maroc sont en butte à une puissante contestation de la part des populations berbères, qui demandent la reconnaissance de leur langue (*tamazight*). Les troubles que connaît la Kabylie depuis avril 2001 (le « Printemps noir ») sont un des multiples aspects du phénomène,

bizarrement minimisé par les analystes sous prétexte qu'il prendrait ses racines dans une crise sociale. L'expérience historique montre pourtant que les situations de marasme économique ont presque toujours fait le lit du nationalisme. En occultant les revendications berbéristes, les autorités maghrébines favorisent la mutation de l'ethnolinguisme berbère en un nationalisme qui « inclut la possibilité d'une rupture de l'idée nationale¹ ». Enracinée dans les régions berbérophones, l'aspiration berbériste façonnera sans doute les contours étatiques et nationaux de l'Afrique du Nord de demain, où il n'est pas impossible de voir émerger une souveraineté nationale berbère.

Depuis le « Printemps berbère » d'avril 1980, qui a vu les Kabyles se mobiliser en masse pour la défense de leur identité, la fièvre berbériste a gagné le Maroc et les Canaries. Depuis, de multiples réseaux d'associations tentent de se fédérer à l'échelle pan-berbère. Cette question déborde désormais le cadre national ou sub-national pour revêtir une dimension transnationale et internationale. Si l'Algérie et le Maroc ont pris la mesure de la « menace » en reconnaissant, à partir de 1994, « le caractère berbère de la société² » et en préconisant l'enseignement du *tamazight* « au moins au niveau du primaire³ », ces concessions n'ont pas encore obtenu la reconnaissance constitutionnelle escomptée. Les récents amendements de la Constitution algérienne qui donnent au berbère le statut de « langue nationale » n'ont fait que renforcer le mécontentement de la mouvance berbériste, qui souhaite que le berbère devienne une langue officielle au même titre que l'arabe. Or, depuis le 5 juillet 1998, une loi sur la généralisation de l'arabe soumet « les administrations publiques, institutions, entreprises et associations, quelle que soit leur nature, à l'usage de la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités ».

Combattu politiquement, le berbérisme est néanmoins utilisé par les Etats maghrébins comme un contrepoids idéologique à l'islamisme. A l'intérieur, le laïcisme du discours berbériste leur permet de s'attirer le soutien des courants « éradicateurs » de tous bords. A l'extérieur, il leur confère un visage démocratique auprès de l'opinion publique

1. S. Chaker, « La langue berbère dans le champ politique maghrébin. Le cas algérien : rupture ou continuité ? », dans S. Chaker (dir.), *Langues et pouvoir*, Paris, Edisud, 1998, p. 19.

2. *Le Matin*, Alger, 20 novembre 1994.

3. Allocution du roi Hassan II du 20 août 1994.

internationale. Si, hier, le nationalisme d'Etat maghrébin a su faire siens le socialisme, l'arabisme, et l'islamisme, pourquoi n'en ferait-il pas autant avec le berbérisme ? Nul doute qu'une accentuation de la pression sur les fronts trans- et internationaux ne fera que renforcer la logique de « nationalisation » du berbérisme.

Qui sont les Berbères ?

Le mot « berbère » est polysémique. Fait-il référence à un groupe ethnique uni par une histoire et des ancêtres communs ? A un espace culturel transnational cimenté par une langue, des coutumes, une religion ? A un ensemble de minorités dissociées au sein d'un même groupe ethno-culturel, susceptible de prétendre à une vie en commun nationale ?

Les historiens, de Salluste à Charles-Robert Ageron en passant par Ibn Khaldoun, font des Berbères les populations originelles d'Afrique du Nord. Si celles-ci ont pu s'insérer un temps dans le « concert des nations », fournir des légions de soldats, produire des penseurs et écrivains de renom tels que Saint Augustin, Apulée, etc., elles ne l'ont fait qu'en tant qu'éléments romains, byzantins, andalous ou arabo-musulmans. En dehors de ces allégeances toutes aussi « extérieures » les unes que les autres, les Berbères n'ont jamais réellement eu d'existence propre, ni revendiqué de souveraineté, ou alors au nom d'autres nations ou civilisations. Il en va ainsi des royaumes numides, almoravides et almohades, ou de l'éphémère « république du Rif » d'Abd el-Krim (1926). Cette absence de pôle de structuration politique authentiquement berbère a permis la succession des plus grands empires : phénicien, romain, byzantin, arabe, espagnol... Du coup, la matrice identitaire berbère s'est réduite comme une peau de chagrin. Didier Nébot déplore la disparition du « judaïsme berbère, culte qui a commencé son existence avec les Phéniciens⁴ » pour atteindre son apogée au VII^e siècle avec la Kahéna, reine judéo-berbère des Aurès. Le seul vestige de cette longue histoire est la langue. Elle reste *a priori* le fondement même de la berbérité. Mais celle-ci, du fait du morcellement géographique, est fragmentée en une kyrielle de parlars qui multiplient les allégeances identitaires.

4. D. Nébot, *Les Tribus oubliés d'Israël. L'Afrique judéo-berbère, des origines aux Almohades*, Paris, Romillat, 1999, p. 17.

La berbérophonie représente 18 millions d'individus. On compte 10 millions de locuteurs au Maroc (35 à 45 % de la population totale), répartis dans les zones montagneuses du Rif (nord), du Moyen et Haut-Atlas (centre), de l'Anti-Atlas et du Sous (sud). Ils sont 8 millions en Algérie, dont 7 millions en Kabylie, moins de 1 million en pays *chaoui* et 100 000 dans le Mzab (communauté kharidjite).

Construction nationale et stigmatisation minoritaire

Jusqu'aux années 1930, la notion de « berbère » relève uniquement du regard colonial. Ce n'est qu'à partir de l'épisode dit du « dahir berbère⁵ » que les discours indigènes commencent à en faire mention. Ce dahir du 16 mai 1930, préparé à l'initiative du résident-général du protectorat du Maroc, signé et adopté par le sultan Mohamed Ben Youssef, soumet les populations du Haut-Atlas aux juridictions berbères, au détriment de la loi coranique. Perçue comme une impiété fomentée par une puissance coloniale en terre d'islam, le dahir déclenche un mouvement de défense de l'islamité et de l'arabité du royaume. Un Comité d'action marocain (CAM) est créé. Embryon du nationalisme marocain, il trouvera dans la tradition scripturale islamique toute la substance de son idéologie. Puisque l'arabe est la langue de la révélation, puisque le Maghreb est par définition musulman, toute autre conception de la nation est une hérésie. Héritage négatif du mouvement national marocain, le dahir berbère explique pour partie le « retard » de l'émergence d'une conscience identitaire berbère au Maroc.

En Algérie, le clivage arabe-berbère refait surface en 1949. Pour contrecarrer les positions arabistes de leur leader Messali Hadj, selon lesquelles l'Algérie serait un pays exclusivement arabe, un groupe de militants kabyles de la Fédération de France du PPA-MTLD⁶ fait adopter une motion sur l'« algérianité de l'Algérie », excluant toute « ethnicisation » de l'identité nationale algérienne. La réaction sera sans appel : les Kabyles sont systématiquement évincés des instances du nationalisme algérien. Hocine Aït Ahmed, actuel président du Front des forces socialistes (FFS), est remplacé par Ahmed Ben Bella à la tête de l'Organisation spéciale (OS). Des dizaines de militants sont

5. Son article 6 prévoit que « les crimes commis en pays berbère, quelle que soit la condition de l'auteur », sont jugés par les tribunaux français.

6. Parti du peuple algérien (PPA) ; Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

sommairement exécutés (Amar Ould Hamouda, Ouali Bennaï...) sous l'accusation de « berbéristes, enfants des Pères blancs ». Les purges anti-kabyles atteignent leur sommet en 1956 avec l'assassinat de Ramdane Abbane, l'idéologue de la « révolution algérienne ». Homme à poigne, laïc, Abbane est l'inspirateur de la « plate-forme de la Soummam⁷ ». Ce document fondateur d'un nationalisme algérien moderne affirme que « la Révolution algérienne n'a pas pour but de jeter à la mer les Algériens d'origine européenne, mais de détruire le joug colonial inhumain » ; qu'elle n'est pas « une guerre civile ni une guerre de religion » et « veut conquérir l'indépendance nationale pour installer une république démocratique sans discrimination ».

Craignant une trop grande indépendance de la Kabylie, région dont le dispositif militaire contre la France était certainement le mieux structuré, Mohammed Boudiaf – fondateur du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA) – tente de la fondre dans l'Algérois en 1954. Il n'y parvient pas, car le découpage territorial prévu à cet effet par l'organigramme de l'OS fait de la Kabylie l'une des cinq grandes zones militaires autonomes – *mintaqat* – aux côtés de l'Algérois, de l'Oranie, du Nord-Constantinois et des Aurès. Ce dessein sera toutefois réalisé au lendemain de l'indépendance algérienne. Lorsque le FFS, en 1963, prend le maquis en Kabylie en réaction au projet constitutionnel élaboré par Ben Bella – qui proclame l'arabité de l'Algérie et confère au FLN la primauté du pouvoir –, l'armée algérienne est envoyée sur place sous prétexte d'une tentative de sécession de la région. Des centaines de Kabyles sont tués et blessés. Les chefs du FFS sont arrêtés et mis en prison.

Les avant-gardes berbéristes

La résurgence du fait identitaire berbère dans les années 1960 est le fait d'une poignée d'intellectuels kabyles francophones n'ayant pas trouvé leur place dans une société algérienne en proie à une arabisation forcée. Censurés et pourchassés, ils ont fait le choix de la clandestinité ou pris le chemin de l'exil. Parmi eux, Mouloud Mammeri. Professeur de berbère à l'université d'Alger, où son cours est toléré par le régime du président Houari Boumédiène jusqu'en 1973, Mammeri était à lui seul

7. Ce texte, jamais publié, peut être trouvé sur <www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/soummam.htm>.

un pôle d'agrégation du berbérisme. Toute une génération d'étudiants berbérisants, venus de Kabylie pour découvrir les vertus scripturales d'une langue berbère « savante » méconnue, gravitait autour de lui. Le passage du berbère à l'écrit est indissociable de son travail. Mammeri a notamment traduit les *Isefra* (« Proverbes »), œuvre magistrale du poète Mohand U Mhand (1845- ?) à partir de laquelle il publiera une *Grammaire berbère*. Dans un autre registre, Marguerite Taos Amrouche joue un rôle de premier plan. Chrétienne, kabyle, francophone, tunisoise de naissance (1913), celle que l'on surnomme le « merle blanc de Kabylie » confère au chant et à la poésie kabyles une stature universelle. Installée à Paris avec ses parents et son frère Jean au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la diva se fait très vite remarquer en animant l'un des principaux programmes kabyles de la radiodiffusion française, baptisé l'« Etoile de chances ».

En 1967, un groupe de Kabyles, dont Taos Amrouche et Mouloud Mammeri, lance à Paris l'Académie berbère d'échanges et de recherches culturels (ABERC), qui se réclame des principes « universels » et se donne pour but la promotion des cultures minoritaires. Elitiste, l'ABERC n'a pas d'impact sur les Kabyles. Il en ira autrement de l'Académie berbère (AB) qui prend le relais deux années plus tard. Fondée par des militants kabyles pugnaces, celle-ci est intimement liée à la trajectoire de Mohand-Aarav Bessaoud, l'un de ses créateurs. Officier de l'Armée de libération nationale (ALN) durant la guerre d'Algérie, il s'oppose au régime de Ben Bella en prenant part à l'insurrection kabyle de 1963-1965. Jusqu'au-boutiste, il est l'un de ceux qui dénonceront le plus fermement les accords de cessez-le-feu conclus par Aït Ahmed avec les autorités algériennes, le 16 juin 1965. Ratisant dans les milieux populaires kabyles de la région parisienne, l'AB a une vocation éminemment idéologique. Elle s'investit dans une vaste entreprise iconographique : réhabilitation de la graphie *tifinagh*⁸, lancement du drapeau berbère et du double trident, devenu depuis symbole de la berbérité. La sensibilité pan-berbériste de l'AB lui procure une audience en Libye, au Maroc, en pays touareg (Niger, Mali). Sa publication mensuelle, *Imazighen*, connaît un franc succès même si son discours empreint du dogme de l'Immaculée Conception est par-

8. Il s'agit des alphabets consonantiques d'origine touarègue. Reprise par les Kabyles dans les années 1950-1960, cette graphie est communément appelée « alphabet berbère ».

fois raciste : « Devrions-nous accepter que notre pays soit arabe, avec tous les inconvénients et toutes les tares que cela entraîne⁹ ? », s'interroge son directeur. En dépit de ses excès, qui en ont fait aux yeux de certains une organisation d'extrême droite, l'AB a eu un rôle déterminant dans la problématisation de la question berbère. Qu'il s'agisse de l'outillage symbolique (emblèmes, signes), du cadre conceptuel (primat de la langue et de la culture), l'association a indubitablement jeté les bases idéologiques du « Printemps kabyle » de 1980.

Du « Printemps kabyle » au « Printemps berbère »

Le « Printemps kabyle » d'avril 1980 représente la première manifestation publique de la revendication berbériste en Afrique du Nord. Jusque-là, l'activisme berbériste était souterrain, groupusculaire, épisodique. Ses rares lieux d'expression étaient les universités et les enceintes sportives¹⁰. Présenté comme berbère, le soulèvement d'avril 1980 est sociologiquement kabyle. Il s'est déroulé exclusivement en pays kabyle sans faire tache d'huile sur les autres régions berbérophones d'Algérie. En outre, il n'a épargné aucune frange de la société kabyle. Amorcé sur une base principalement estudiantine, le mouvement s'étend vite à l'ensemble de la population. Le 16 avril, Tizi-Ouzou, capitale de la Kabylie, est décrétée ville morte. Les usines, commerces, bureaux, écoles sont fermés. Un « Comité populaire de coordination » est créé. Cette structure collégiale regroupe les délégués des établissements en grève : facultés, lycées, hôpitaux, et même entreprises nationales (Sonelec, Sonitex, SNLB, Onalait).

Sévèrement réprimés après plus d'un mois de lutte ouverte avec le pouvoir central, les Kabyles n'obtiennent pas gain de cause. Un résultat est tout de même acquis : toute une génération de jeunes militants va s'engager spontanément dans la revendication berbériste. Originaires de Kabylie, universitaires pour la plupart, ils forment un véritable courant de pensée qui trouve pour premier terrain d'expression la publication berbériste *Tafsut* (le « Printemps »). Lancée à Tizi-Ouzou en décembre 1983, elle se veut une tribune ouverte aux « intel-

9. M.-A. Bessaoud, *Le FFS : espoir et trahison*, Paris, FNAR, p. 20 (1^{re} édition, Imprimerie Cary, Colombes, 1963).

10. En juin 1977, à Alger, lors de la finale de football de la coupe d'Algérie, remportée par le club de la Jeunesse sportive kabyle, les supporters kabyles conspuèrent le président Boumédiène en doublant l'hymne national algérien de chants patriotiques kabyles.

lectuels et universitaires berbérophones ». *Tafsut* préfigure le discours du « Mouvement culturel berbère » (MCB), qui se définit comme une structure informelle « d'Algériens qui ne se reconnaissent pas dans la définition officielle de l'identité nationale et dans le modèle de société autoritaire et centralisé¹¹ ». Toutefois, au fur et à mesure de son institutionnalisation, la teneur identitaire de l'énoncé du MCB va se délayer dans la rhétorique néo-libérale de l'après-guerre froide : démocratie, droits de l'homme, etc. Les premières assises du MCB, qui se tiennent à Tizi-Ouzou du 1^{er} au 24 juillet 1989, illustrent ce glissement : « Le MCB a contribué au développement du processus démocratique (...). Il est partisan de l'ouverture sur les autres dimensions de la culture nationale et de l'universalité¹². »

La question berbère dans l'agenda politique national

A la faveur des bouleversements internationaux de 1989-1990, le champ politique maghrébin s'ouvre. Multipartisme, liberté d'association et de la presse sont autant de nouveaux paramètres qui permettent la structuration de la question berbère dans l'espace social et politique.

En Algérie, parallèlement aux centaines d'associations porteuses de la revendication berbériste, deux partis ont inscrit dans leurs chartes respectives la reconnaissance du *tamazight* comme « langue nationale et officielle ». Le FFS de Aït Ahmed, réhabilité en 1989 après 25 ans d'exil, et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, issu du MCB. Sociologiquement « kabyles », le FFS et RCD sont les plus « légitimes » pourvoyeurs du berbérisme. Mais ils n'en ont pas l'exclusivité. Le Front islamique du salut (FIS) aura ainsi recours, un temps, au *tifnagh* pour sa communication. En campagne pour la présidentielle d'avril 1999, Ahmed Taleb-Ibrahimi – cacique du FLN et sympathisant du FIS – soutient que l'Algérie s'est constituée « à partir de sa civilisation musulmane, de son authenticité arabe et de son patrimoine *amazigh* ». Cette tentative de détournement par les partis non-berbères participe en réalité d'une logique de dépossession culturelle initiée par l'Etat. Dans un discours du 19 novembre 1994, le chef du gouverne-

11. S. Sadi et S. Chaker, « Qu'est-ce que le mouvement culturel berbère algérien ? Quelques réflexions sur sa nature et ses objectifs », dans *Tafsut*, n° 1, décembre 1983, Tizi-Ouzou, p. 150.

12. Document final des premières assises du Mouvement culturel berbère, Tizi-Ouzou, 1^{er}-24 juillet 1989.

ment algérien, Mokdad Sifi, affirme que « l'Algérie ne peut nier l'existence millénaire de l'identité *amazigh* ». Le 28 mai 1995, la présidence de la République lance un Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), censé étudier les modalités d'introduction du *tamazight* dans l'enseignement et la communication. Au regard des organisations berbéristes, les résultats de cette instance sont insignifiants.

Ce mode de gestion identitaire est quasiment repris à l'identique au Maroc. Dans un discours du 30 juillet 2001, à Tanger, à l'occasion du deuxième anniversaire de son intronisation, le roi Mohammed VI affirme : « Nous avons décidé de créer, auprès de Notre Majesté Chérifienne et sous Notre Haute Protection, un Institut royal de la culture *amazigh* marocain (IRCAM), auquel Nous assignons, outre la promotion de la culture *amazigh*, la mission d'assurer, aux côtés des départements ministériels concernés, la conception, la préparation et le suivi du processus d'intégration de l'*amazigh* dans le système d'enseignement. » Cette promesse est mise à exécution le 17 octobre, avec la promulgation d'un dahir instaurant l'institut. Placé sous l'autorité du souverain, il doit « permettre l'introduction de l'*amazigh* dans le système éducatif et assurer son rayonnement dans l'espace social, culturel et médiatique national, régional et local¹³ ».

Ainsi, diluée horizontalement dans le marché politique et captée verticalement par l'Etat, la question berbère n'est plus l'apanage des seuls Berbères. La démocratisation de la vie politique a cassé leur monopole sur le discours berbériste.

Pan-berbérisation et internationalisation de la question berbère

Retombées au Maroc

Si le « Printemps kabyle » de 1980 ne s'est pas véritablement propagé dans les régions berbérophones d'Algérie, il n'a pas manqué d'avoir quelques répercussions au Maroc. Jusqu'en 1980, en effet, le militantisme berbère était marginal dans ce pays. Sa seule véritable structure était l'Association marocaine de recherche et de l'échange culturel (AMREC), créée pour promouvoir la « culture populaire », et qui a consacré l'essentiel de son travail à la production d'une littérature berbère. Il faudra attendre le 5 août 1991 pour voir la revendication

13. Texte du dahir portant sur la création de l'IRCAM. Voir le *Bulletin officiel* et *Le Matin*, 17 octobre 2001.

berbériste revêtir un caractère public. Ce jour-là, à Agadir, six associations signent une charte demandant « la stipulation dans la Constitution du caractère national de la langue *tamazight* à côté de la langue arabe ». La pression s'accroît avec le défilé du 1^{er} mai 1992, à Errachidia (ville du sud-est). Des militants d'une association berbériste, Tilleli, scandent : « Tamazight à l'école, tamazight langue officielle ! » Sept d'entre eux sont interpellés pour « profération de slogans en contradiction avec la Constitution » et « incitation à commettre des actes portant atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ».

La décennie 1990 est marquée par l'irruption d'associations culturelles berbères. En 1994, un « Conseil national de coordination » (CNC) voit le jour. Cette instance, qui regroupe une trentaine d'associations, se donne pour objectif de coordonner l'action associative berbériste à un niveau national. Une tentative pour transformer le CNC en parti échoue en 1997. Les militants refusent de cautionner le système politique en place.

En mars 2000, un « Manifeste *amazigh* » est rendu public. Ce document d'une vingtaine de pages, élaboré par Mohamed Chafik, ex-directeur du Collège royal, et signé par 239 personnalités (universitaires, écrivains, artistes, industriels...), affirme : « Les Berbères ne renonceraient pas à leur berbérité et n'auront de cesse de revendiquer que l'amazighité du Maroc soit officiellement reconnue. Au cas où les panarabistes s'obstineraient à la nier, les *Imazighens* se trouveraient en droit de dénier à leur pays toute prétention à se vouloir arabe. » Le Manifeste a donné lieu à la création d'un Comité national du manifeste *amazigh* (CNMA), chargé notamment d'étudier les différentes formes organisationnelles que pourra revêtir son action. Pour l'heure, ce comité semble buter sur des divergences entre partisans de la création d'un parti politique et partisans d'une action informelle.

Pour autant, ce bouillonnement inédit, qui a vu notamment l'essor d'une presse berbériste dynamique, ne trahit pas une mobilisation sociale active, comme en Kabylie où la revendication berbériste traverse tous les segments de la société et est portée par un puissant mouvement de masse. Les mouvements berbéristes peinent à mobiliser au Maroc. Le prégnance de l'islam et le poids de l'analphabétisme dans le monde rural sont autant d'entraves à l'émergence d'une conscience berbère. L'activisme berbériste reste ainsi confiné aux villes universitaires comme Agadir ou Rabat. Il ne concerne en somme que les élites occidentalisées.

L'activisme berbère au-delà de « ses » frontières

C'est en France que la diaspora « berbère » est la mieux organisée. Forte de 1,2 million de personnes (majoritairement kabyles), d'une centaine d'associations et d'un important réseau de commerçants¹⁴, elle tente, notamment depuis le débat sur la Charte des langues régionales ou minoritaires, de se faire entendre auprès des pouvoirs publics afin qu'ils reconnaissent le berbère comme « langue de France ». Avec l'appui des mouvements régionalistes, de certains courants centristes (UDF), des libéraux (DL) et des Verts, la communauté kabyle a mis sur pied un Comité berbère langue de France (CBLF) qui, à la veille des municipales de 2001, a adressé au Premier ministre Lionel Jospin un courrier signalant que « le berbère restait une fois de plus aux portes de l'école ».

Pour contrecarrer le discours panarabiste, la communauté berbère a décidé de porter la question berbère devant les instances internationales. Le 4 septembre 1995, elle lance en Lozère, à Saint-Rome-de-Dolan, un Congrès mondial *amazigh* (CMA). Première ONG du genre, le CMA regroupe une quarantaine d'associations berbéristes du monde entier. Il s'est doté de deux instances *ad hoc* élues au suffrage majoritaire : un Conseil fédéral (CF) et un Bureau mondial (BM). Faisant office d'organe législatif, le premier arrête la politique générale de l'organisation et vote les lois. Le second exécute la politique du congrès sous l'autorité du président.

Revendiquant « la défense et la promotion de l'identité culturelle de la Nation *amazigh*¹⁵ », le CMA fonde son discours sur le mythe de la Tamazgha (« Grande Berbérie »). Cette « nation imaginaire » s'étendrait « d'est en ouest, des oasis de Siwa en Egypte aux îles Canaries, et, du nord au sud, de la Méditerranée au Burkina Faso¹⁶ ». Lors du premier congrès général qui se tient à Tafira (Canaries)¹⁷, du 27 au

14. Près de 30 % des brasseries et hôtels de Paris/Ile-de-France appartiennent à des Kabyles.

15. Communiqué du CMA, Paris, 18 février 1996.

16. Déclaration du président du CMA devant la XIV^e session du Groupe de travail pour les peuples autochtones (GTPA) des Nations unies, Genève, 1^{er} août 1996.

17. L'organisation du premier congrès CMA à Tafira a été soutenue par des organisations de la mouvance guanchiste canarienne (du canarien « guancho », relatif à l'ancien peuple berbère de l'archipel). Elles se disent berbéristes et prônent le rattachement de l'archipel au continent africain. C'est le cas notamment du Congrès national canarien (CNC) de l'avocat A. C. Ferreira, et du Front populaire pour l'indépendance des Canaries (Frepic-Awañac) de T. Quintana.

30 août 1997, et qui voit l'élection de l'écrivain canarien Antonio Félix Martin Hormiga, le CMA adopte une résolution en faveur de l'auto-détermination du peuple canarien. Elle soulève une levée de boucliers du Parti populaire (PP) qui accuse le gouvernement des Canaries d'avoir « subventionné une organisation qui veut semer la confusion autour de l'identité canarienne et réinventer l'identité berbère¹⁸ ».

Depuis sa création, l'ONG berbériste a grandement investi les mécanismes internationaux relatifs aux questions des minorités. Elle collabore notamment au Groupe de travail sur les populations autochtones et au Groupe de travail sur les minorités, chapeautés par la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme des Nations unies. Pour contrecarrer un rapport sur les droits de l'homme en Algérie remis par le représentant permanent de ce pays à l'ONU, Mohamed Dembri, en mars 2001, au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le CMA a adressé à cette instance « un rapport alternatif¹⁹ ». Il y dénonce l'oppression que subit la Kabylie, où « le pouvoir a envoyé sa police et son armée en d'innombrables occasions (...) pour lui faire payer son refus de sa politique de déni identitaire²⁰ ». Le document du CMA propose l'abolition de la loi d'arabisation, la reconnaissance du *tamazight* comme langue officielle, l'octroi de statuts d'autonomie aux régions berbérophones qui le souhaitent et l'annulation de l'article 2 de la Constitution algérienne qui accorde à l'islam un statut de religion d'Etat, jugé contraire au respect des « autres confessions et des libres penseurs²¹ ».

La dynamique sub-nationale kabyle : vers une rupture avec l'Etat central ?

Depuis le déclenchement de l'insurrection du « Printemps noir », en avril 2001, la Kabylie est entrée dans une dissidence sans précédent. Affrontements entre jeunes et forces de l'ordre, brigades de gendarmerie mises en quarantaine, grèves, routes barrées aux officiels, édi-

18. *Canarias*, 2 septembre 1997.

19. Rapport présenté par l'Algérie au CERD des Nations unies, référence CERD/C/362/Add.6, Genève, 4 octobre 2000.

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

fices publics incendiés : rien ne va plus entre la région berbérophone et Alger. L'intensité de la répression étatique (120 morts, 1 200 handicapés, 7 000 blessés graves) a ravivé l'irrédentisme kabyle.

Certes, la stigmatisation de la Kabylie est un réflexe courant des régimes algériens successifs. Mais le phénomène s'est accentué depuis le début de la guerre civile. Dans la lutte invisible que se livrent les clans de l'armée, la tentation de faire basculer la région dans un conflit existe. La transplantation de maquis « islamistes » dans les massifs montagneux kabyles et la mise sur pied de Groupes de légitimes défense (GLD)²² locaux plaident en ce sens. Ce sont autant de paramètres qui agissent dans le sens d'une radicalisation des revendications berbéristes, qui avaient constitué un véritable ciment régional dans les années 1980 et 1990 : marches du MCB, grève scolaire et universitaire – dite « du cartable » – de 1994-1995, mobilisation populaire lors de l'enlèvement du chanteur kabyle engagé, Lounès Matoub, en 1994, et de son assassinat quatre ans plus tard. La question est de savoir si le culturalisme berbère initial n'est pas en train de muer en nationalisme kabyle. Tout laisse indiquer que la Kabylie « prend ses distances » avec le reste du pays : multiplication des commémorations, apparition d'emblèmes kabyles... Le comportement électoral de la région est encore plus édifiant. Lors de l'élection présidentielle du 15 avril 1999, qui a vu l'élection de Bouteflika avec 74 % des suffrages, le taux d'abstention a dépassé les 90 %. Il a été de 60 % lors du référendum sur la « concorde civile » organisé six mois après. Jusqu'à présent, les Kabyles ont suivi à la lettre les consignes de leurs partis (FFS et RCD).

Le « Printemps noir » n'a fait que rendre patente une situation de rupture latente. Il a vu l'irruption de nouveaux acteurs sur la scène politique kabyle. Parmi eux, le mouvement des *archs* a fait sensation. Il confédère l'ensemble des *archs* – ou tribus – de Kabylie. Cette notion

22. Du fait de son manque de préparation à la lutte antiguérilla et de son incapacité numérique à quadriller la totalité du territoire, l'ANP a encouragé la mise en place d'une force d'appoint. Sous l'impulsion de S. Sadi, des groupes d'autodéfense ont été mis en place en Kabylie ; en 1993, des milices locales chargées de veiller à la sécurité des villageois font leur apparition. Généralisées à toute l'Algérie, elles sont rassemblées sous le sigle GLD en décembre 1996 avant d'être rattachées par décret (n° 97-04) au ministère de l'Intérieur. Forts de 100 000 hommes à l'échelle nationale, les GLD sont dotés d'une direction générale spéciale chargée de leur fournir les moyens logistiques nécessaires. Leur création est soumise à l'autorité du préfet après instruction des services de sécurité. Autorisés à recourir à la force et à utiliser des armes à feu, ils sont chargés de tâches de maintien de l'ordre relevant de la seule compétence de l'Etat.

fait moins référence au lien de parenté qui façonne d'ordinaire les tribus primitives ou gentiles, qu'à l'assise territoriale. L'*arch* délimite un périmètre regroupant plusieurs villages. Chacun d'eux est doté de son assemblée (*tajmayt*). Traditionnellement, ces institutions municipales s'occupaient essentiellement de gérer les conflits internes, les différends entre les familles, les problèmes de voirie ou de droit de passage. Mais, dans des situations de menace extérieure, elles pouvaient aussi lever des armées. Depuis l'indépendance algérienne, aucune de ces institutions n'a eu d'existence formelle. La déstructuration du tissu sociologique kabyle par la colonisation en avait déjà largement entamé l'existence.

S'il en a conservé l'esprit, le mouvement des *archs* version 2001 n'a cependant qu'un lien lointain avec les *archs* du XIX^e siècle. Il s'est doté d'un mode de fonctionnement inédit. Chaque *arch* désigne deux à trois délégués qui forment un collège. Les décisions y sont prises par consensus dans le cadre de « conclaves ». Pour parer à tout risque de carriérisme politique, les animateurs des *archs* ont choisi de conférer au collège un mandat n'excédant pas un mois, tout juste le temps d'organiser le conclave suivant. Ne se tenant jamais dans un lieu fixe, les conclaves tournent de village en village. Les maîtres mots du mouvement sont flexibilité et horizontalité. Les *archs* ont d'ailleurs adopté un code d'honneur prohibant l'utilisation du « mouvement à des fins partisans et électoralistes ». Fer de lance de la contestation en Kabylie depuis mai 2001, ils ont fait preuve d'une impressionnante capacité de mobilisation en organisant, en Kabylie, des manifestations gigantesques de plusieurs centaines de milliers de personnes. Le 14 juin 2001, ils ont rassemblé plus de 1,5 million de personnes à Alger.

D'action en action, le mouvement des *archs* a acquis une légitimité régionale difficilement contestable. Les partis kabyles (FFS, RCD), qui avaient d'abord contesté son régionalisme, ont fini par se plier à ses décisions. Ils n'ont pas participé aux législatives du 30 mai 2002. Ce consensus régional autour des *archs* a également pris de court les autorités algériennes. Désarmées, elles ont tenté à maintes reprises de prendre langue avec eux. Le 3 octobre 2001, à leur insu, le Premier ministre Ali Benflis a reçu une quarantaine de personnes se réclamant de l'organisation kabyle et leur a promis la reconnaissance imminente du berbère comme langue nationale. Le 12 mars 2002, le président

Bouteflika annonçait la constitutionalisation du berbère. Mais rien n'y fait : les militants répètent inlassablement que la « plate-forme d'El Kseur » – une charte du mouvement demandant un statut de langue officielle pour le berbère et le retrait des brigades de gendarmerie de Kabylie – est « scellée et non-négociable ». Lasses, les autorités algériennes finiront par arrêter une centaine de délégués. Mais la capacité de mobilisation des *archs* reste intacte. En 2002, ils réussiront à empêcher la tenue, en Kabylie, des législatives du 30 mai et des municipales du 10 octobre.

Concrètement, les *archs* ont fait entrer la Kabylie dans une forme d'auto-administration qui ne dit pas son nom. Cette démarche est redoutée par les partis kabyles à vocation nationale (FFS, RCD) qui craignent que la région tombe dans les bras des autonomistes. En effet, depuis le lancement, en juin 2001, du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) par l'ex-RCD Ferhat Mehenni, le discours autonomiste n'a cessé de gagner du terrain. Le MAK, qui a mis sur pied des comités de soutien en Kabylie et en Europe, s'interdit toute velléité de « conquête du pouvoir ». Il se donne pour seul objectif la « concrétisation de l'autonomie, qui confèrera à la région les attributs d'un Etat-région », afin qu'elle puisse disposer « d'un gouvernement et d'un parlement propres pour gérer l'essentiel de son quotidien dans les limites de son territoire ».

L'autonomisme *de facto* des *archs* ou l'autonomisme explicite du MAK sont aujourd'hui autant de facteurs de recomposition plausibles du champ politique kabyle. Si la démultiplication des acteurs et les surenchères des uns et des autres interdisent dans l'immédiat tout pronostic catégorique, tout laisse néanmoins indiquer que les formations politiques kabyles « généralistes » comme le FFS et le RCD seront contraintes de se « spécialiser » localement, sous peine de se déconnecter de leur base électorale et de péricliter.

*
**

La non-satisfaction des revendications berbéristes pourrait déboucher sur des velléités séparatistes des régions berbérophones. En trente ans, la dynamique de « reberbérisation » des Berbères initiée par les animateurs du « Printemps kabyle » et leurs prédécesseurs de l'Académie

berbère n'a fait que prendre de l'ampleur, au point d'avoir débordé le cadre national. La question berbère prend ainsi une dimension de plus en plus trans- et internationale. Si, dans l'immédiat, le risque d'une déflagration généralisée est infime, toujours est-il qu'il reste possible à plus ou moins long terme. Avec un poids démographique d'une vingtaine de millions d'individus, rien n'interdit d'imaginer un renversement de la donne géopolitique en Afrique du Nord.

Le dénouement de cette épineuse question reste conditionné par la capacité des Etats maghrébins à prendre en charge constitutionnellement les revendications berbéristes, alors que l'accession au pouvoir des islamistes et leur alliance politique avec les conservateurs ou les militaires, excluant la sensibilité berbériste, restent toujours un horizon possible.